

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 15/09/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE)					
2	LIBELLE DU POSTE : Psychologue clinicien					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : 8196			
	PROGRAMME : 962 02		CENTRE DE TRAVAIL : 386			
	PROGRAMME R.H : 971 03					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Papeete - Immeuble Te Hotu, Avenue du Prince Hinoi					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE : Le psychologue clinicien intervenant à la direction des solidarités, de la famille et de l'égalité et principalement à la Subdivision des archipels, effectue des évaluations psychologiques et assure des accompagnements et des prises en charge thérapeutiques. Il rend compte de ses interventions dans les réunions d'équipes et les réunions pluridisciplinaires. Il contribue à la pratique professionnelle en apportant aide et soutien en individuel ou en collectif aux travailleurs sociaux. Il participe à la mise en œuvre d'actions collectives de prévention.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES :	Néant				
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de la Subdivision des archipels					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériel informatique ; - Utilisation partagée d'un véhicule de service ; - Matériel et test psychologiques.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Grande disponibilité – Tournées administratives dans les archipels					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer la prise en charge psychologique de l'utilisateur (quel que soit son âge et la problématique individuelle, familiale, conjugale, parentale, etc.) dans sa souffrance personnelle et psychique, orienté par : - Un travailleur social ; - Un partenaire extérieur ; - Une démarche spontanée (si la personne n'a pas les moyens financiers d'aller en libéral et domiciliée sur la section déconcentrée d'intervention). - Aider à la pratique professionnelle : - Soit en individuel avec le travailleur social ; - Soit en collectif (analyse des pratiques, groupe à thème, étude de cas, etc.). Il s'agit d'une aide à l'analyse, à la compréhension d'une problématique, d'une situation qui met en difficulté le travailleur social dans son intervention, pour lui permettre d'ajuster et de repenser son intervention. - Participer aux réunions d'équipes et aux réunions pluridisciplinaires.					
14	ACTIVITES ANNEXES : - Contribuer au développement de partenariats ; - Participer aux réflexions et aux projets de la subdivision ; - Contribuer le cas échéant à la définition ou à l'adaptation des prestations proposées aux usagers ; - Participer aux actions collectives menées par la section déconcentrée ou la subdivision ; - Réaliser des bilans et rapports : - rapport d'activité annuel (quantitatif statistique et qualitatif) ; - rapport d'évaluation, bilans de prises en charge, etc. - Participer à des réunions institutionnelles, de travail entre les psychologues et avec les partenaires.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Psychologue
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Master II psychologie clinique et pathologique

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<u>Savoirs :</u> Connaissance des institutions publiques et privées et de l'action sociale en Polynésie ; Connaissance de la langue tahitienne souhaitée.		X X	
	<u>Savoirs faire :</u> Avoir une capacité d'écoute ; Avoir une capacité d'analyse ; Avoir une très bonne qualité rédactionnelle.		X	X X
	<u>Savoirs-être :</u> Avoir un sens du travail en équipe ; Etre force de proposition ; Avoir un grand sens du service public.		X X	X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : expérience dans le champ social
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 3 ans
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :